



Municipalité de Caudrot



Bulletin communal

HORS
SÉRIE

Avril

2014

Après 31 ans et 5 mandats,
Roland LAPORTE a passé le relais à
notre nouveau Maire
Jean-Pierre JAUSSERAND





Après les élections du 23 mars 2014 qui ont vu la liste **Pour Caudrot avec vous** élue, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le dimanche 30 mars à 10 h 30.

Conformément à la loi, l'Ordre du jour était d'élire le Maire, les Adjointes et de constituer les Commissions Communales.

La liste des élus est rappelée en page 3

Le détail des commissions est indiqué en page 4

Voici le discours du Maire Jean-Pierre JAUSSERAND :

Dimanche dernier, la majorité des Caudrotaises et Caudrotais ont confié la gestion municipale à une nouvelle équipe **Pour Caudrot avec Vous**. Au nom de l'équipe Municipale ici présente, nous vous en remercions.

Il ne vous a pas échappé que dix membres de l'équipe municipale, issus de l'élection de juin 2012, figurent sur la liste **Pour Caudrot avec Vous**. Aussi, vous pourriez penser que nous allons nous inscrire dans la continuité des actions que nous avons menées jusqu'à ce jour.

Avant d'apporter des précisions à cette interrogation, il me paraît nécessaire de faire une analyse rapide de la situation de la commune en 2014.

Tout d'abord, sur le plan de la désignation des conseillers municipaux, il est important de repréciser que vous avez voté pour une équipe et non pour une association d'individualités sortie du scrutin. La notion d'équipe est liée, à nos yeux, à la notion de **PROJET**.

Certes, il est indispensable d'avoir des individualités pour mener à bien les projets. Ces femmes et ces hommes ne peuvent pas se comporter à titre individuel, ils ne peuvent être à nos yeux que **les serviteurs du Projet**.

Les individualités, me direz-vous, ne peuvent être gommées, elles doivent exister, mais autrement. L'individualité est là pour construire une méthode, une stratégie, faire appel à des valeurs pour la réussite du **PROJET**. Ceci change tout dans l'approche du rôle de l' élu.

Autre différence : **la Communauté des Communes**.

L'État a mis en place, depuis quelques années, la réforme territoriale qui a pour objectif de doter le pays de Métropoles pour les territoires urbains et des structures plus grandes pour les territoires ruraux. On parle alors de fusion, de regroupement de communes.

Si une réforme des territoires nous paraît inéluctable, elle ne doit pas se faire au détriment de nos identités rurales. Notre vieux continent a pour lui son histoire, sa culture, mais aussi ses pesanteurs. Jusqu' à présent, les communes rurales n'étaient pas prêtes à partager les compétences communales avec les communes voisines. Les choses sont en train d'évoluer, d'autant que l'État favorise, par le biais des dotations, les structures qui se regroupent.

Le Sud-Gironde a connu une évolution démographique de l'ordre de 20% sur ces deux dernières décennies. Caudrot a connu la même évolution. Les Caudrotais de souche et les nouveaux Caudrotais ont des approches différentes du village, la municipalité doit être attentive à cette mixité et assurer à tous un **bien vivre à Caudrot**.

Ce bien vivre passe par le maintien et le développement des services publics, des commerces, des services. Mais aussi offrir à la jeune génération une éducation adaptée au besoin de notre époque, afin que les enfants de Caudrot soient les mieux armés possible pour affronter le monde futur : « leur monde ».

La société évolue, le monde médiatique montre tous les jours qu'aucun sujet n'est tabou. Aussi l' élu ne peut s'affranchir de partager, de concerter, d'informer les administrés. C'est la raison pour laquelle nous mettrons en place des réunions de réflexion qui seront composées d'élus et d'administrés. Ces réunions auront pour objectif d'échanger, de réfléchir, sur des sujets qui nous paraîtront importants et qui touchent le plus grand nombre.

Gérer une commune est un exercice particulier et spécifique. Pour certains, l' élu est taillable et corvéable à merci. Pour d'autres, l' élu doit suppléer les carences et les dysfonctionnements de la communauté du village. Pour notre part, être élu est un honneur que vous nous avez fait mais cela n'implique pas, à mes yeux, de demander l'impossible.

Cela exige de notre part une grande écoute, de la disponibilité, des valeurs humanistes, d'équité, de justice, de solidarité, de transparence. Mais nous attendons en retour du respect de la part des administrés.

Par ces quelques mots, vous aurez compris, Caudrotaises et Caudrotais, que l'approche et la gestion de la commune vont connaître des changements au niveau de la méthode, mais aussi dans le champ de ses compétences.

En tant que Maire, je serai à votre service, dans le respect mutuel, avec les valeurs républicaines que je viens de vous développer et ceci pour le **bien vivre à Caudrot**. Enfin, je tiens à préciser, encore une fois, comme je l'avais dit lors de la réunion publique, que l'équipe **Pour Caudrot avec Vous** à qui vous avez confié la gestion de la commune est une équipe sans étiquette, donc apolitique.

Je ne saurais terminer cette intervention, sans rendre un hommage à Mr Roland LAPORTE, Maire durant 31 années, qui a su avec ses convictions, sa force intérieure, sa détermination, nous transmettre un beau village avec des équipements adaptés aux besoins d'un village moderne.

Roland, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, soyez-en remercié. Encore une fois, je remercie les Caudrotaises et les Caudrotais de nous avoir fait confiance. L'équipe **Pour Caudrot avec Vous** s'est déjà mise au travail pour Construire ensemble le **bien vivre à Caudrot**.

TROMBINOSCOPE du Conseil Municipal



Le Maire

Jean-Pierre JAUSSEMAND



Roger NETTE

1^{er} Adjoint



Edouard LENGAIGNE

2^{ème} Adjoint



Carole BRAU

3^{ème} Adjoint



Sandrine GARRELIS

4^{ème} Adjoint



Jean-Noël
BOYER



Bernard
DELONG



Augustina
DOUGLAS



François
DUMEAU



Sylvie
LÉGLISE



Christine
MÉROT



Odile
RAMBAUD



Laurence
SIMON



Jean-Paul
TROCMET



Raymond
VEUX

Les coordonnées utiles de la municipalité :

Mairie – Secrétariat

Téléphone : 05.56.62.81.23

Télécopie : 05.56.62.71.22

Courriel : mairiecaudrot@orange.fr

Site : <http://caudrot.fr>

Le site internet contient toutes les informations utiles et nécessaires à la vie communale. Chacun peut formuler une remarque : notamment pour quoi que ce soit qui aurait pu être oublié ou encore une suggestion d'amélioration.

Vous y retrouverez la liste des Commissions communales et leurs compositions.

Tous les élus sont joignables individuellement par courriel . Voici leurs adresses, dans le même ordre que les photos ci-dessus :

Jean-Pierre JAUSSEMAND jp.jausserand@caudrot.fr
Roger NETTE r.nette@caudrot.fr
Édouard LENGAIGNE e.lengaigne@caudrot.fr
Carole BRAU c.brau@caudrot.fr
Sandrine GARRELIS s.garrelis@caudrot.fr
Jean-Noël BOYER jn.boyer@caudrot.fr
Bernard DELONG b.delong@caudrot.fr
Augustina DOUGLAS a.douglas@caudrot.fr
François DUMEAU f.dumeau@caudrot.fr
Sylvie LÉGLISE s.leglise@caudrot.fr
Christine MÉROT c.merot@caudrot.fr
Odile RAMBAUD o.rambaud@caudrot.fr
Laurence SIMON l.simon@caudrot.fr
Jean-Paul TROCMET jp.trocmet@caudrot.fr
Raymond VEUX r.veux@caudrot.fr

Les Commissions Communales

Nom de la Commission	Président délégué	Membres
Finances	Édouard LENGAIGNE	Carole BRAU, Raymond VEUX, Odile RAMBAUD, Christine MÉROT, Sandrine GARRELIS, Roger NETTE
Assainissement	Jean-Pierre JAUSSERAND	Odile RAMBAUD, Jean-Noël BOYER, Sandrine GARRELIS, François DUMEAU, Roger NETTE
Bâtiments communaux	Jean-Pierre JAUSSERAND	Jean-Noël BOYER, François DUMEAU, Carole BRAU, Raymond VEUX, Bernard DELONG
Voirie	Roger NETTE	Raymond VEUX, Bernard DELONG, Jean-Noël BOYER
Communication	Roger NETTE	Carole BRAU, François DUMEAU, Sylvie LÉGLISE, Sandrine GARRELIS
Vie associative, sportive et culturelle, Animation, Jumelage, Bibliothèque	Carole BRAU	Odile RAMBAUD, Christine MÉROT, Sandrine GARRELIS, Roger NETTE, Jean-Paul TROCMET, Bernard DELONG, Sylvie LÉGLISE, Laurence SIMON, Augustina DOUGLAS, François DUMEAU
Urbanisme	Jean-Pierre JAUSSERAND	François DUMEAU, Raymond VEUX, Jean-Noël BOYER, Bernard DELONG, Odile RAMBAUD
Vie économique, Patri- moine, Tourisme	Sandrine GARRELIS	François DUMEAU, Sylvie LÉGLISE, Roger NETTE, Jean-Paul TROCMET, Odile RAMBAUD, Christine MÉROT, Bernard DELONG, Raymond VEUX
Personnel	Édouard LENGAIGNE	François DUMEAU, Sylvie LÉGLISE, Laurence SIMON, Roger NETTE, Jean-Paul TROCMET
Enfance, Jeunesse, Adolescents	Sandrine GARRELIS	Sylvie LÉGLISE, Laurence SIMON, Roger NETTE, Jean-Paul TROCMET, Augustina DOUGLAS, Carole BRAU
Développement durable, Environnement	Sandrine GARRELIS	Sylvie LÉGLISE, Laurence SIMON, Augustina DOUGLAS, Roger NETTE, Bernard DELONG, Carole BRAU, Raymond VEUX
Déléguée au Conseil d'école		Titulaire : Sylvie LÉGLISE — Suppléante : Christine MÉROT
C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale	Roger NETTE	Laurence SIMON, Augustina DOUGLAS, Christine MÉROT, François DUMEAU, Chantal AUDEBERT, Michel BAILLOU, Charles DELBRAYELLE (Directeur de la MDR Les Acacias), Carine HOULEZ (Directrice enseignante de l'École de Caudrot) Cathy TEYTAU (G.C.S.M.S. Santé Garonne)
Appels d'offres		Jean-Pierre JAUSSERAND, Odile RAMBAUD, Raymond VEUX
Impôts directs	Jean-Pierre JAUSSERAND	A désigner
SIPHEM		Titulaire : François DUMEAU — Suppléant : Bernard DELONG
Délégué Tempête et Inondation		Édouard LENGAIGNE
Délégué Défense		François DUMEAU
Syndicat des Eaux		Jean-Pierre JAUSSERAND, Odile RAMBAUD
Délégué S.I.S.S.		Titulaire : Roger NETTE — Suppléante : Laurence SIMON
Syndicat du Dropt		Titulaire : Roger NETTE - Suppléant : François DUMEAU
Gens du Voyage		Titulaire : Jean-Paul TROCMET - Suppléant : François DUMEAU
SICTOM		Titulaire : Roger NETTE - Suppléante : Carole BRAU